

# Le Murin à oreilles échanquées

## Le Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)



### RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

Le Vespertilion à oreilles échanquées a une aire de répartition qui s'étend du Maghreb au sud des Pays-Bas. Cette espèce est essentiellement cavernicole et affectionne



ne les milieux humides pour la chasse. Il arrive fréquemment de le confondre avec les autres Vespertilions, mais son échancre à l'oreille et sa couleur permettent de le différencier. Il est relativement dépendant de la forêt et de ses lisières pour se nourrir.

### HABITAT DE L'ESPÈCE

Le Vespertilion à oreilles échanquées est une espèce tant de milieux ouverts que de milieux forestiers, de préférence à caractère humide.

→ L'espèce est considérée comme sédentaire, ce qui n'exclue pas des migrations de l'ordre de 40 km entre les périodes estivales et hivernales.

→ Il est en hibernation 6 mois de l'année, dans les cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, mines, mais rarement dans les fissures profondes).

→ En période estivale, il recherche les sites chauds et secs (proches des 45°C), sous les toitures, les combles d'églises, les greniers.

→ Dès la nuit tombée, une heure après le coucher du soleil, il part chasser. En forêt, il affectionne les peuplements étagés, mélangés ou mixtes d'Épicéa, de Chêne, de Hêtre, de Charme et de fruitiers.

→ Les terrains de chasse représentent, en général, une aire d'environ 120 km<sup>2</sup>.

### Description

- **Identification** - Son pelage est d'aspect laineux et ébouriffé, il est roux sur le dos et gris-jaunâtre sur le ventre. Les oreilles et le patagium (membrane des "ailes") sont gris-brun foncés.

La forme de ses oreilles n'est pas si caractéristique que son nom l'indique, l'échancre est à angle droit au tiers supérieur. Elles possèdent 6 à 7 plis transversaux.

- **Biométrie** - Taille : 4,1 à 5,3 cm - Envergure : 22 à 24,5 cm - Poids : 7 à 15 g.

- **Comportement** - En hibernation 6 mois de l'année, il peut former des petits groupes ou essaims, généralement suspendus à la paroi. Il se rassemble avec d'autres chauves-souris comme les rhinolophes par exemple.

La période estivale arrivée, il est une des dernières chauves-souris à quitter sa léthargie hivernale. Il rejoint son gîte estival qui n'est généralement pas éloigné de plus de 40 km des gîtes hivernaux. Il cherche les gîtes à proximité de corridors boisés, parcs, jardins, et surtout de milieux humides (ripisylves, tourbières boisées...).

Il déteste la lumière, il sort donc après le coucher du soleil et rentre une heure avant le lever. La femelle rentre une fois dans la nuit pour allaiter son petit.

- **Vol** - Il plonge au sein des feuillages et évolue avec aisance à travers la végétation, pour capturer ses proies. Il affectionne plus particulièrement les peuplements de Chênes, Tilleuls... et les vergers, où les arbres ont des houppiers plutôt clairs. Il capture aussi les proies posées sur les branches, les murs, les bâtiments... Il poursuit les insectes lors de ses vols de transit. La largeur de ses ailes lui donne aisance et précision lors de ses vols de chasse.

- **Régime alimentaire** - Il se nourrit quasi essentiellement de diptères (moustiques) et d'arachnides. Les autres proies sont plutôt occasionnelles. C'est la seule chauve-souris d'Europe à avoir ce régime alimentaire.

### Intérêt écologique

→ Le Murin à oreilles échanquées est une espèce protégée au niveau national. Il est aussi inscrit aux annexes II et IV de la directive Habitats (1321 - Natura 2000).

→ Il est signalé sur 16 sites Natura 2000 et sur 9 ZNIEFF en Basse-Normandie, 12 sites Natura 2000 et 4 ZNIEFF en Haute-Normandie.

# Le Murin à oreilles échanquées



Notes de terrain :

---

---

---

## GESTION DE L'ESPECE

### Objectif général de gestion

Maintenir des mares, des cours d'eau aux alentours ou au sein de peuplements forestiers, où l'espèce est présente.

#### Gestion sylvicole

#### Gestion syvo-environnementale

#### Gestion environnementale

↘ Les modes de traitement en préparation à la **conversion** des taillis et taillis-sous-futaie, en **futaie régulière** ou en **futaie irrégulière** feuillue ou mixte sont favorables à l'espèce.

↘ Le maintien d'une mosaïque de peuplements de futaie, sans préférence particulière de mode de traitement, constitue une diversité de milieux favorables à l'espèce.

↘ Maintenir des peuplements clairs, du type vieille futaie de Chêne et Hêtre si possible très stratifiés.

↘ Conserver les peuplements de milieux humides, très favorables à l'espèce, du type tourbières boisées, peuplements à proximité des cours d'eau, des étangs ou des mares.

↘ Le Murin à oreilles échanquées affectionne les essences aux houppiers "perméables", comme le Chêne, le Hêtre, le Tilleul, le Noyer et les principaux fruitiers. Ce sont donc des essences à favoriser aux alentours du site.



#### Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

↘ Eliminer l'utilisation de tout produit agropharmaceutique contre les insectes, en particulier dans les zones humides.

↘ Maintenir ou créer des points d'eau à proximité des gîtes connus.

↘ Limiter la fréquentation des zones de nidification entre avril et septembre : fermeture par des grilles à l'entrée des grottes.

↘ Maintenir les vergers, du type Noyer, ...



FAVORISER

#### A EVITER

↘ Evolution homogène à l'échelle de grands massifs vers la **futaie résineuse** défavorable au développement des proies du Murin à oreilles échanquées.



↘ La phase de **régénération, artificielle ou naturelle**, à l'échelle des unités de gestion de nos forêts normandes n'a aucun impact sur le Vespertilion à oreilles échanquées qui se déplace sur une centaine de km<sup>2</sup>.



↘ Maintenir et restaurer les ripisylves.



**Remarque importante :** Le bâti forestier (maison, pavillon de chasse, hangar...) offre des gîtes qui sont particulièrement appréciés par l'espèce.